



Chères familles,

Les vacances de La Toussaint arrivent à grands pas, il est donc temps de penser à vos inscriptions. Notre accueil de loisirs sera ouvert du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021 sur le site de Péri'Jeunesse.

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscription, qui restent identiques aux dernières vacances. Même si le protocole scolaire sera allégé à partir du 4 octobre, de notre côté nous n'avons pas encore d'information de notre ministère. Nous serons donc une nouvelle fois sur une notion de non brassage des enfants en continuant de favoriser les inscriptions à la semaine.

- **À partir du 4/10/2021 à 9h et jusqu'au 10/10/2021 jusqu'à 19h,**

Les inscriptions se feront uniquement sur le portail famille.

Pour les familles ayant besoin d'un forfait 5 jours ou 4 jours (cliquer seulement sur le lundi l'inscription sera faite sur les 5 jours). Pour le forfait 4 jours, vous devez envoyer un mail au plus tard le 10/10/2021 pour annuler soit le lundi **ou** soit le mercredi.

Pour la 2ème semaine des vacances (du 2/11 au 5/11), un forfait 4 ou 3 jours sera proposé (sans le mercredi).

Et

- **À partir du 11/10/2021 à 9h et jusqu'au 17/10/2021 à 19h,** toutes les inscriptions se feront par mail ou par la fiche d'inscription, avec la possibilité d'inscrire sur 1 à 5 jours en fonction des besoins de chacun.

Attention, sous réserve de places disponibles.

Le document sera disponible à partir du vendredi 8/10 à 19h :

- * soit sur votre portail famille dans l'onglet « accueil », puis « document à consulter »,
- * soit sur notre site internet dans documents d'inscription,
- * soit disponible sous format papier dans le hall de Péri'Jeunesse.

Informations importantes :

- **L'accueil de Loisirs sera ouvert de 7h30 à 18h30** (un péri-accueil vous sera facturé de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30, en plus du prix de la journée). **Vous n'avez pas d'inscription à faire pour le péri-accueil.**
- **Vous devez être à jour de vos factures, pour nous permettre de valider vos inscriptions.**
- **Rappel du règlement intérieur :** pour les vacances scolaires : une seule modification (annulation totale ou partielle) sera possible UNIQUEMENT pendant la période d'inscription. **Au-delà de ce délai, les inscriptions ne pourront plus être modifiées ou annulées.**
- **Priorité d'accueil aux enfants de Périgny et St Rogatien scolarisés ou habitants sur l'une des deux communes.**
- Les enfants des communes extérieures pourront s'inscrire seulement à partir du 18/10/2021, sous réserve de places disponibles.
- Nous vous demandons d'être vigilant sur l'état de santé de votre enfant, en cas de fièvre ou de symptômes de la Covid 19, votre enfant ne pourra pas être accueilli.



- **L'accès à PériJeunesse est sécurisé dans le cadre du Plan Vigipirate**, pour accéder aux locaux vous devez composer un code sur le digicode installé à la porte d'entrée. Ce code vous sera envoyé par mail avant le 18/10/2021. En cas de non réception ou d'oubli de ce code, merci de sonner au visiophone dans l'espace où vous souhaitez vous rendre (3-6 ans / 6-12 ans ou le secrétariat). Ce code vous permettra de rentrer dans les locaux pendant les horaires d'accueil du matin 7h30 à 9h30 et le soir de 16h à 18h30. Ce code est à l'usage des adultes accompagnants, merci de ne pas le divulguer à votre enfant ou des adultes extérieurs, le but étant de garantir la sécurité de vos enfants.

Toute l'équipe de direction et la secrétaire restent disponibles. N'hésitez pas à revenir vers la secrétaire ou moi-même, si vous rencontrez des difficultés dans vos inscriptions sur le portail famille, nous sommes là pour vous accompagner.

Cordialement,

Coralie SERER JOUBERT

Directrice de PÉRI'JEUNESSE

5 Bis Rue Châteaurenard

17180 PÉRIGNY

Tél: 05 46 45 16 49 / 06 75 67 18 27

Courriel: peri.jeunesse@hotmail.fr / Blog: www.perijeunesse.com/

Facebook : <https://www.facebook.com/PeriJeunesse/>

Diá DE LOS Muertos

